

Compte-rendu de l'assemblée générale APPEP-Auvergne - 18 juin 2013

19 présents. La section régionale compte à ce jour 24 adhérents.

Après un tour de table et un moment d'accueil convivial, est procédé au compte-rendu de l'association en conformité avec l'ordre du jour. La réunion se poursuivra par un repas.

1-Bilan financier

Le trésorier, Alexis Vilain, rappelle que les adhésions sont versées au niveau national, qui verse au bureau régional une somme annuelle correspondant à ses besoins sur demande.

Au reliquat de 82,62euros s'ajoutent les 100 euros que nous verse le bureau national ; soient 182,62 euros. Les frais de l'année se montent à 173,45 euros : envoi de courrier, enveloppe et reprographie. La bibliothèque de Riom nous verse aussi 100 euros pour nos interventions ; d'où un solde de 109, 17 euros au 18 juin 2013.

En juillet l'association régionale a aussi envoyé une couronne mortuaire à l'occasion du décès de Julie Persuy. (97 euros).

2- Bilan moral : actions de l'année au niveau régional, perspectives

-Ouverture des professeurs de philosophie vers l'espace public : L'association souhaite prolonger les actions du type de celle qui a été entreprise avec la médiathèque de Riom. Pour l'année prochaine, cette institution renouvelle son programme de conférences grand public sur le thème de « L'homme nouveau » : vos contributions pour une éventuelle participation sont désormais les bienvenues (contact : Alexis Vilain). Des contacts ont aussi été pris auprès du Conseil Général pour élargir ce type d'action à d'autres partenaires possibles. L'idée qui prévaut à cette démarche : que les professeurs de philosophie « sortent de leur classe » pour philosopher ailleurs est toujours l'occasion

de diffuser l'importance que nous accordons à la philosophie en général... mais aussi à son enseignement.

-Constitution d'un petit groupe de lecture, consacrée cette année à la *Métaphysique* d'Aristote. Nous poursuivons l'année prochaine, la prochaine séance étant programmée la veille des vacances de la Toussaint : vendredi 18 octobre, sur les chapitres 4 et 5 du livre Z. Chacun peut nous rejoindre, aucun prérequis bien sûr, nous n'avons pas toujours le temps de lire à fond les textes avant, mais l'échange est toujours très fructueux et convivial ! Contact : B. Nouailles. La question se pose de savoir si nous ouvrons ce groupe de travail aux étudiants, agrégatifs, doctorants.

-Avis aux amateurs encore pour la rédaction de « fiches de lecture » livres, dont nous avons amorcé la pratique cette année. Là encore chacun peut apporter sa contribution s'il le souhaite, et sur l'ouvrage de son choix : l'idée est d'indiquer à nos collègues un ouvrage (récent ou plus ancien) qui nous a paru particulièrement stimulant.. Ainsi 3 ont déjà circulé par le biais de la mailing-list. (*Le Platonisme* de V. Descombes ; *La Perversion ordinaire* de Jean-Pierre Lebrun ; *De la pharmacologie*, de Bernard Stiegler). Nous envisageons la possibilité de les réunir et de les distribuer aux adhérents.

-Formation régionale aux concours : depuis sa fondation, c'est un projet important de l'association régionale devant le constat que bien des académies disposent d'une formation à l'agrégation interne au niveau régional, ce qui crée une véritable inégalité là où cela n'est, comme dans l'académie de Clermont-Ferrand, pas le cas. Le dossier est complexe, d'autant plus cette année que la création des nouvelles « ESPE » (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education) créait un énorme flou à tous les niveaux. Vous savez que l'année dernière, le projet rédigé par notre Régionale de l'APPEP et présenté au rectorat avait été refusé, à demi-mot, pour des raisons financières (alors que le coût est en réalité très mince). Il y a d'autres facteurs mais en ces matières il convient de ne pas désarmer, de nombreux contacts sont pris, notre IA-IPR Mme Numa soutient le projet et œuvre également dans ce sens.

En revanche, de notre côté, si nous pouvons être concernés par une telle préparation, il est important de ne pas nous « auto-censurer » : il est très courant par exemple qu'on puisse ne pas savoir jusqu'à quel point on peut ou veut

s'investir dans la préparation d'un tel concours, même si on en a le désir - mais cela ne doit pas être une raison de ne pas venir, de ne pas se signaler ! D'une part parce qu'au niveau collectif, la demande de mise en place d'une telle formation est évidemment d'autant plus visible et crédible que le nombre de collègues se déclarant concernés est important ; d'autre part sur le plan personnel parce que ce type de formation (qui consiste surtout dans la possibilité de faire des devoirs, de les voir corrigés et d'en discuter collectivement) permet en réalité tous les degrés d'investissement en fonction des conditions personnelles de chacun !

- Organisation du baccalauréat. L'Association régionale intervient auprès du rectorat pour s'informer en amont des conditions d'organisation des épreuves de philosophie du baccalauréat et rappeler ou transmettre le cas échéant quelques demandes pour veiller aux bonnes conditions de correction. Cette année, c'est la session supplémentaire de correction de l'épreuve de Nouvelle-Calédonie au mois de novembre qui a engendré des tensions : du côté des collègues correcteurs, l'Association s'est faite le relais du mécontentement d'avoir souvent été prévenu très tard des dates de correction. Le dialogue sur ce point avec le service des examens a été fructueux même si là aussi tendu, et permet de se rendre compte des contraintes également imposées au rectorat par le ministère, comme d'identifier les sources de malentendus : ainsi les informations sur les convocations peuvent perdre un temps précieux entre le rectorat (d'où elles sont parties 3 semaines avant l'échéance) et le casier du professeur, via son établissement (1 semaine parfois). Puisque la correction des épreuves de Nouvelle-Calédonie nous échoit encore cette année, nous avons demandé de prévenir officiellement les correcteurs dès le mois de juin, à la remise des copies, que ce service leur reviendra en novembre prochain.

Pour la question des délais de correction, et cela quelle que soit la session, nous vous invitons en revanche à être vous-même vigilant sur la date à laquelle vous saisissez vos notes : il est d'autant plus difficile d'exiger d'un an sur l'autre des délais de correction conséquents, comme nous le faisons, si certaines notes sont saisies une semaine avant le délai ! Pensez donc le cas échéant à différer votre saisie dans la mesure du possible.

- La diffusion de « l'Agenda philosophique » connaît des hauts et des bas selon les demi-trimestres en fonction du

temps disponible pour le rédiger, mais nous espérons qu'elle continue à vous être utile. Comme vous l'avez vu si vous êtes inscrits sur la mailing-list, les informations sur diverses manifestations vous sont parvenues au coup par coup par mail lorsque le temps a manqué pour le bulletin. Une façon d'alléger notre travail si vous appréciez ce bulletin serait de nous communiquer directement les manifestations dont vous avez connaissance (une insistance particulière porte sur les manifestations hors PUY-DE -DOME, afin que l'Association ait vraiment son caractère régional, et non « Clermocentré » », ce à quoi nous tenons très vivement !), soit au coup par coup soit régulièrement au fil de l'année si vous avez des liens personnels avec tel ou tel organisme ou association dont l'actualité est « à suivre ». Merci d'avance !

3- Débats et évolutions au niveau national

L'actualité nationale de l'enseignement de la philosophie a été marqué cette année par

- La réforme du CAPES : les nouveaux textes réglementaires maintiennent 2 épreuves écrites et 2 épreuves orales, et si les textes officiels transversaux (ceux qui concernent toutes les disciplines du CAPES) insistent beaucoup sur la place majeure du « pédagogique », dans le cas de la philosophie nous semblons avoir l'assurance de l'Inspection Générale que la place du « disciplinaire » n'en souffre pas, comme c'est au contraire nettement le cas dans d'autres disciplines. Ainsi les deux épreuves écrites restent une dissertation et une explication de texte, et de même à l'oral, cette fois pour la leçon et l'explication de texte : sous cette forme, on a bon droit de penser que l'introduction de l'exigence pédagogique ne fait alors effectivement qu'accompagner la démonstration de compétences disciplinaires dont l'exigence est maintenue - et non s'y substituer. L'épreuve « éthique du fonctionnaire » a disparu. L'évolution concrète étant bien sûr à observer...

L'APPEP a donné, au niveau national, une interprétation de ce texte pour insister précisément sur ce point : le jury du CAPES doit continuer à juger des compétences disciplinaires des candidats, même s'il est bien entendu normal pour le recrutement d'un professeur que les compétences pédagogiques soient examinées. Pour le CAPES interne, où l'une des épreuves est (d'ores et déjà) l'exposé d'une séquence de cours et la présentation d'un dossier pédagogique, l'APPEP insiste sur la nécessité de ne pas

séparer les deux aspects du jugement porté sur le candidat, pédagogique et disciplinaire.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXTE000027361553&dateTexte=&categorieLien=id>

(arrêté du 19 avril 2013).

- L'enseignement de la « morale laïque » (ou selon certaines demandes de reformulations dans des débats nourris, « enseignement laïc de la morale » !) prévu pour 2015 : dans un débat très nourri au sein de l'APPEP national, nous indiquons le texte rédigé par nos collègues Pierre Hayat et Nicolas Franck pour *Libération* le 2 juin dernier : http://www.liberation.fr/societe/2013/06/02/a-l-ecole-la-morale-sans-sermon_907627.

Concrètement, la mise en place de cet enseignement va venir se substituer à celui de l'ECJS. L'APPEP adopte une position à la fois très critique (au sens philosophique du terme) sur les présupposés dans lesquels ce projet semble s'inscrire au vu de la façon dont il est rédigé (cf. bulletin national de l'association, 9 février 2013 : <http://www.appep.net/wp-content/uploads/2012/02/Bureau-national-du-09-février-2013.pdf>), et très pragmatique sur sa mise en œuvre : des heures d'enseignement sont en jeu et les professeurs de philosophie sont particulièrement bien placés pour faire de cet enseignement la matière d'un questionnement (c'est aussi le bilan de l'enseignement de l'ECJS par les professeurs de philosophie) : « Ya -t-il » justement un « enseignement », et un enseignement « laïc » de la morale ? Voilà bien une question philosophique dont les élèves pourraient tirer grand profit après un enseignement laïc de la morale qui leur sera proposé hors d'une approche philosophique, dans des conditions et des contextes encore absolument indéterminés, depuis la maternelle !

- L'éventualité d'une réforme des épreuves de philosophie des classes technologiques : L'Association régionale de l'APPEP a organisé une AG sur cette question en décembre dernier, dont vous avez pu recevoir le compte-rendu par le biais de la mailing-list.

Mais, du fait de tensions internes à l'Inspection Générale dont émane ce projet, le Ministère semble en passe d'abandonner le dossier. On peut éventuellement souligner que le rôle et l'influence de l'APPEP au niveau national semble avoir découragé le Ministère d'accepter de faire « passer en force » la proposition ou la volonté du doyen de l'Inspection Générale, très débattue voire très clivante ; et surtout, la position de l'Association, aussi bien au niveau national que régional, a été de subordonner toute discussion sur le terrain de la redéfinition des épreuves,

sans nul doute nécessaire, à des conditions correctes d'enseignement dans ces séries, soit le principe du dédoublement systématique des classes : cf. point suivant.

- Mouvement national pour le retour au dédoublement systématique en classes technologiques : l'APPEP a lancé une pétition en ce sens dès 2001-2012, qui recueille aujourd'hui plus de 1500 signatures et peut toujours être signée en ligne sur le site de l'APPEP : <http://www.appep.net/> : le problème n'est pas réglé !

La pétition concerne aussi la restitution homogène de la 4^e heure d'enseignement en série S. (Au sujet de cette 4^e heure, il peut être utile de rappeler qu'elle avait été octroyée en compensation de la perte d'une 5^e heure de philosophie en série B, lorsque celle-ci est devenue ES ... en tout état de cause le programme de la série S est donc bien conçu pour... 4h). Toutes les autres organisations professionnelles ou syndicales concernées ACIREPH, FO, SNALC, SUD Education, sont associées depuis le début à cette pétition, à l'exception de SNES qui a sa propre pétition en ce sens tout en y adjoignant d'autres demandes.

4- Demands

-Le bureau formule la demande qu'un collègue de l'enseignement privé puisse les rejoindre pour mieux faire la liaison avec ce secteur. C'est Sébastien Coutarel (Lycée Saint-Pierre de Cusset) qui accepte d'en être chargé : avec nos remerciements ! (COUTAREL1@hotmail.com)

-Thierry Bedouelle souhaite inciter tous nos collègues amenés à jouer un rôle d'orientation, lorsqu'ils sont professeurs principaux, à relayer les très bons résultats des classes préparatoires littéraires du lycée Blaise Pascal (il est ainsi exceptionnel de ne pas voir de « khâgneux » intégrer Normale Sup... ou maintenant l'ENS Lyon, chaque année : une étudiante a été admise dans chacune des écoles cette année) : actuellement l'académie perd au contraire de nombreux très bons élèves s'inscrivant dans des prépas hors de l'académie et peut-être cette tendance pourrait-elle se voir affaiblie avec une information *ad hoc* des professeurs de terminale. En encourageant les candidatures en CPGE, ou toute autre formation qui requiert une mention, on se retrouve aussi dès la terminale avec des élèves qui ont un motif supplémentaire de travailler dignement leur bac ! Rappel enfin : alors que pendant longtemps seule la khâgne « Ulm » (« classique ») existait à Blaise Pascal, maintenant les deux Ecoles Normales sont accessibles avec la khâgne classique et la khâgne « moderne » (ENS de Lyon). Pour tout

renseignement complémentaire que vous pourriez souhaitez vous êtes invités à contacter Thierry Bedouelle.

Thierry Bedouelle, Sébastien Coutarel, Jacques Doly,
Charlotte Morel, Bertrand Nouailles, Alexis Vilain

COUTAREL1@hotmail.com

jacques.doly@wanadoo.fr

Charlotte.Morel@normalesup.org

bertrand.nouailles@orange.fr

alvilain2006@yahoo.fr